

frégate, commandant la corvette de l'État la *Favorite*, m'annonçait qu'il avait entrepris près du gouvernement cochinchinois des démarches actives pour faire reconnaître M. E. Chaigneau en qualité de Consul de France près de ce gouvernement.

Vous verrez par l'extrait ci-joint d'une autre lettre du même officier, à la date du 3 janvier 1831, que cette négociation n'a pas eu le résultat qu'il s'en était d'abord promis, et que M. Chaigneau s'est embarqué sur la *Favorite* pour gagner d'abord Java, d'où il aura probablement attendu l'occasion de quelque navire du commerce pour revenir en Europe.

Je prie Votre Excellence, monsieur le Comte, d'agréer, etc.

Le Ministre Secrétaire d'État de la Marine et des Colonies,

COMTE H. DE RIGNY.

LXXII

Extrait d'une lettre de M. Laplace, Capitaine de frégate, commandant la corvette la Favorite.

Tourane, le 3 janvier 1831.

Je quitte à l'instant les envoyés du roi (de la Cochinchine); ils m'ont apporté le refus formel de reconnaître M. Chaigneau comme consul de France; mais le grand mandarin offre de reconnaître en cette qualité le *fil*s de M. Chaigneau, l'ancien mandarin. La frayeur que causent les Anglais à ce gouvernement en est la cause; le grand mandarin prétend, peut-être avec raison, que si un Consul de France est à Tourane, bientôt un Anglais demandera